

de mes parents qui est trésorier qui lui en conte. Je ne sais ce qui en sera (*Revue Canadienne*, 1875, p. 55).

Ce parent était Nicolas Lanouillier, (1) trésorier de la marine, qui épousa mademoiselle de Leigne, en 1721, et qui eut le chagrin de la voir mourir après quatorze mois de mariage seulement.

L'autre demoiselle de Leigne, Louise-Catherine, fut l'héroïne de plus d'une aventure. M. Marmette en a raconté une dans le *Rapport sur les archives canadiennes* pour 1886 (p. X X X V). Son père, de concert avec le gouverneur et l'intendant, voulait la faire passer en France, à la suite de quelque intrigue amoureuse, je suppose. Elle fut embarquée à bord d'un vaisseau en partance. Mais, avant le départ du navire, dans la nuit, aidée de deux jeunes officiers, MM. de Saint-Vincent et Duplessis, elle s'échappe du vaisseau, déguisée en homme. Cependant, le lendemain, elle consent à se rembarquer et traverse en France. Mais, l'année suivante, elle revint inopinément et son retour créa toute une rumeur. Son père lui tint rigueur quelques temps et elle alla demeurer chez son beau-frère M. Lanouillier. Ceci se passait en 1735 et 1736. Cette fois, il s'agit de mariage. René Hertel de Rouville épouse mademoiselle de Leigne, du consentement du père de celle-ci, et avec dispense des bancs accordée par le grand-vicaire. Mais la mère du marié, madame de Rouville, attaque le mariage en nullité, parce que son fils est mineur et qu'il s'est marié sans son consentement. Le mariage est annulé. Mais trois mois plus tard René Hertel de Rouville, devenu majeur, se remarie avec mademoiselle de Leigne. Ce M. de Rouville devint lieutenant-général aux Trois-Rivières, et juge à Montréal sous la domination anglaise. (2)

M. de Leigne fut un de nos meilleurs magistrats sous la domination française. Il siégea au tribunal de la prévôté pendant vingt-cinq ans et se démit en 1744. Il décéda à Trois-Rivières le 7 mars 1748.

GUILLAUME TRONQUET. Quoique l'on ait écrit que Tronquet séjourna à Québec de 1643 à 1646, il est certain que, dès 1638, il était dans la colonie, ainsi qu'en fait foi un document cité par l'abbé Ferland, dans ses *Notes sur les archives de Notre-Dame de Québec* (p. 59). Il était, dès lors, secrétaire de M. de Montmagny, mais il n'appert pas qu'il ait commencé le tabellionage avant 1643. C'est en cette même

(1) Sur Nicolas Lanouillier voir le Bulletin des Recherches Historiques, vol. XII, p. 3.

(2) Sur le juge de Rouville, voir Grégoire, Bulletin des Recherches Historiques, vol. XII, p. 129.